

BULLETIN DE L'ADIGESEP



01/09/2018

Bulletin de la rentrée

Septembre 2018

Dans ce numéro •• Un aperçu de l'AG du 12 septembre 2018 | **1** |
Élections 2018. ✍ **L'éducation** : un enjeu, vraiment ? | **2** | La planification
stratégique du MEES se mérite un « **E** » 🗨 | **3** | Les services de votre
association | **4** |

L'assemblée générale de votre Association : le mercredi 12 septembre 2018

Nous souhaitons tout d'abord adresser nos plus cordiales **félicitations** aux nouvelles directrices générales et nouveaux directeurs généraux qui se joignent à nous. Il nous tarde de vous connaître, alors n'hésitez surtout pas à venir nous rencontrer au [Grand Hôtel Times de Drummondville](#) le mercredi 12 septembre 2018, dès 8 h 30. Vous recevrez bientôt une invitation officielle à ce propos, si ce n'est déjà fait. Nous aurons en outre l'occasion d'y dévoiler les récipiendaires des prix Excellence et Julie-Pothier 2018. Pour en savoir plus, visitez notre site [adigeseq.ca](#).



[Caroline Durand](#) y sera aussi pour nous présenter un avant-goût de la session de perfectionnement qu'elle animera en février 2019.

Sous le thème **Faire équipe**, cette session s'inscrit en continuité avec la formation qu'elle a donnée en février 2018, dont le titre était **Leaders collaboratifs au service des établissements de demain**. À noter qu'il n'est **pas nécessaire d'avoir participé à cette dernière formation** pour retirer tous les bienfaits de ce que nous prépare Madame Durand.

Voici un aperçu des objectifs de la prochaine session :

- Adhésion ou mobilisation de nos équipes ? En comprendre l'impact ; choisir la bonne approche ;
- S'outiller en matière de prise de décision collaborative et de création de consensus en contexte d'incertitude ;
- Apprendre à utiliser des questions puissantes comme levier de transformation individuelle et collective ;
- Être solide dans une zone de turbulence et savoir lâcher prise lorsque nécessaire : s'inspirer de cas vécus.

Pour vous mettre en appétit, nous vous rappelons l'évaluation des participantes et participants au retour de la formation de février 2018 :

Le contenu de la formation		Les formateurs	
A suscité mon intérêt	96 %	Ont su guider les participants vers les objectifs de la session	96 %
Était relié à mon travail	99 %	Maîtrisaient le contenu de la formation	99 %
Répondait à mes attentes	96 %	Suscitaient la participation	100 %
		Étaient à l'écoute des participantes et participants	98 %



Raymond Lepage, président de l'ADIGESEP

Élections 2018. L'éducation, une priorité ?

par Daniel Trottier



L'appel est lancé depuis longtemps déjà, après des années de compressions qui ont affecté les écoles publiques et privées. Les partis politiques ont adopté des plateformes qui avancent diverses orientations en la matière.

L'enseignement privé est sans doute le sujet qui reflète le mieux les positions idéologiques des différentes formations. On ne sera pas (trop) surpris des propositions de Québec solidaire (QS) et du Parti québécois (PQ) d'un côté, et, de l'autre, de la Coalition Avenir Québec (CAQ) et du Parti libéral du Québec (PLQ). Encore que dans ces deux derniers cas, on ne lira pas dans leurs programmes respectifs : « Un gouvernement [de la CAQ] [du PLQ] s'engage à ne pas diminuer le financement de l'enseignement privé tel qu'on le connaît. » Leur engagement, on le devine par l'omission volontaire d'en parler de façon explicite. Il faudra se fier au travail des médias pour entendre les partis se commettre à ce sujet. Un peu comme Philippe Couillard, cité par la [Presse canadienne le 25 août](#) : « Pas question de réduire le financement des écoles privées, a tranché le chef libéral, Philippe Couillard ». Mais il ajoutait ceci : « Même si c'est un peu injuste d'avoir davantage d'élèves en difficulté au public qu'au privé. » Quant à la CAQ, elle prône une gouvernance « proche des gens », promettant l'abolition des commissions scolaires (et des élections scolaires), la création de centres de services et le renforcement des pouvoirs des écoles publiques. Elle veut aussi créer le poste de Protecteur national de l'élève, qui aurait compétence sur les établissements d'enseignement privés et publics.

Persuadé que la fin du financement de l'enseignement privé se traduirait en économies pour l'État, QS « a un plan sur 4 ans pour mettre fin aux privilèges de l'école privée et redémarrer [le] réseau public. ». Dans son programme il précise même ceci : « Les écoles privées qui en feront la demande pourront être nationalisées. ». Le PQ veut « obliger les écoles privées et les écoles publiques dotées de projets particuliers à accepter des élèves en difficulté ou handicapés et à les accompagner jusqu'à la diplomation » et « diminuer de façon significative et graduelle le financement public des écoles privées, dans un premier mandat, dans une optique de valorisation de l'école publique, et investir les sommes récupérées dans le système public d'éducation ». Au PQ, on semble donc miser aussi sur le pari (l'illusion) que la fin du financement public du privé fera réaliser des économies aux contribuables québécois.

La réussite scolaire. La CAQ dit clairement vouloir la favoriser, dans le cadre de cette campagne, avec des mesures ciblées, dont les plus connues sont peut-être l'implantation de la prématernelle 4 ans gratuite, mais non obligatoire, pour tous les enfants, et le rehaussement à 18 ans de l'âge de fréquentation scolaire obligatoire. Le PLQ s'appuie sur la Politique de réussite éducative adoptée en juin 2017, notamment : l'ajout de « 5 fois plus » de classes de maternelle 4 ans à temps plein pour les enfants en milieu défavorisé et plus de 8500 ressources additionnelles en services directs aux élèves (enseignants, orthopédagogues, techniciens spécialisés, etc.) d'ici 2021-2022. Le PQ ne préconise pas moins de 14 mesures sous ce thème, dont la réduction du ratio maître-élèves et l'ajout de personnel professionnel et de soutien, notamment pour assurer le dépistage précoce des élèves en difficulté dès la maternelle. Pour QS, la réussite passe essentiellement par la lutte à la pauvreté.

Tous les partis, sauf QS, mentionnent explicitement le dépistage précoce des difficultés d'apprentissage comme un élément important d'un plan de réussite. Deux partis veulent limiter le nombre d'EHDA en classes ordinaires et ouvrir de nouvelles classes spécialisées : le PQ et la CAQ.

Sources : [Programme du PQ](#), [Programme de la CAQ](#), [Programme de QS](#), [Programme du PLQ](#), [Comparateur des positions de partis en éducation de la FAE](#).

Les annonces récentes du PLQ nous amènent à constater un rapprochement entre ses positions et celles de la CAQ, notamment en ce qui touche au prolongement de la scolarité obligatoire – à 18 ans – et à l'augmentation des salaires des enseignantes et enseignants.

QUESTION QUIZZ :

Au Québec, l'école est obligatoire jusqu'à 16 ans. Depuis quand ?

- 1943 1961 1963 1988

Répondez en grand nombre... après avoir googlé sur le sujet. On compilera vos réponses à l'assemblée générale. Les gagnantes et gagnants n'auront pas de cadeau, si ce n'est l'immense considération de leurs pairs.

La planification stratégique du MEES

par Daniel Trottier



Un **E** pour l'Éducation

« La seconde édition du [bulletin des ministères de L'Actualité](#) montre que, malgré quelques progrès, près de la moitié des ministères planifient toujours mal ou pas du tout leurs actions et la gestion de leurs ressources. Et parmi les cancre, l'un s'illustre avec un plan particulièrement lamentable : le ministère de l'Éducation. »

C'est ainsi qu'Alec Castonguay, journaliste à *L'Actualité*, et Marc-Nicolas Kobrynsky, consultant en gestion et animateur du site [IPMQ.org](#), introduisent leur dossier dans la dernière édition du magazine (septembre 2018). Rappelons que les ministères et organismes du gouvernement sont tenus de réaliser un plan stratégique en vertu de la Loi sur l'administration publique (2000). Dans les commissions scolaires, cela s'appelle maintenant le « PEVR », le plan d'engagement vers la réussite. Le but de cette loi est notamment d'obliger les ministères et organismes à l'imputabilité et donc à produire, en toute transparence, des résultats concrets pour les populations desservies.

Selon les auteurs et experts cités, le [plan du MEES](#) est affligeant : « Rempli de vœux pieux et de phrases creuses » (Martin Maltais, professeur de financement et politiques d'éducation à l'UQAR); « Pour gérer un ministère, il faut des objectifs et des indicateurs clairs. On dirait qu'il n'y a personne dans le cockpit du Ministère. » (Égide Royer); « Le Ministère a essayé de faire oublier l'absence de qualité par la quantité d'indicateurs. C'est un fourre-tout confus qui manque de direction. » (Marc-Nicolas Kobrynsky); « On ne mesure rien ! Pourquoi nos enfants en difficulté obtiennent-ils deux fois moins de diplômes qu'ailleurs en Amérique du Nord ? » (Mia Homsy, directrice de l'Institut du Québec).

Parmi les reproches adressés à ce plan :

- On ne mesure pas l'effet de la réduction de la taille des classes, dispositif appliqué de 2010 à 2013.
- Le MEES n'a aucune idée du nombre d'enseignantes et d'enseignants qui prendront leur retraite dans les prochaines années, et n'a donc rien inscrit à son plan stratégique à ce sujet (mesures de recrutement ou de maintien en poste).
- Le MEES n'a aucun objectif chiffré en ce qui a trait à la formation continue des enseignants.
- Aucun indicateur non plus sur le personnel professionnel, comme les orthopédagogues ou les spécialistes en adaptation scolaire, qui serait requis pour répondre aux besoins des élèves en difficulté.
- Rien non plus sur la qualité de la formation pour les directions d'école.
- Absence de mesures visant les jeunes autochtones : à peine 8 % terminent leur parcours secondaire en 5 ans - un chiffre en baisse de moitié depuis 10 ans.

Ce dossier à charge contraste avec celui du [Polimètre Couillard](#), mis au point par des chercheurs de l'Université Laval (Sciences Po), qui ont attribué au gouvernement actuel une note de 92 % en éducation. Parmi les engagements recensés, ils estiment que 69 % ont été réalisés, 23 % partiellement réalisés et 8 % pas du tout réalisés (source : [Radio-Canada, 15 août 2018](#)).



Les services qu'elle vous offre

Pour en savoir plus : inscrivez-vous sur [l'Espace des membres](#).



SERVICE D'AIDE JURIDIQUE PROFESSIONNEL

Service-conseil lors du renouvellement de votre contrat ou en cas de licenciement ou congédiement.



CONTRAT

Proposition d'un contrat qui tient compte de vos intérêts comme salarié de l'établissement.



PROGRAMME D'AIDE

Appui concret à la personne aux prises avec des problèmes professionnels, familiaux, psychologiques ou autres.



DOSSIER SUR LA RÉMUNÉRATION

Éléments permettant de négocier votre salaire avec le conseil d'administration de l'établissement.



POLITIQUE DE CONDITIONS DE TRAVAIL POUR LE PERSONNEL-CADRE

Proposition d'un cadre de référence pour concevoir une politique de conditions de travail.



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL POUR LES DIRECTIONS GÉNÉRALES

Service de coaching et de mentorat.

VOTRE CA

Président : **Raymond Lepage**
Ex-DG, Le Salésien
raymond.lepage24@gmail.com

Vice-président :
Édouard Malenfant
Ex-DG, Saint-Jean-Eudes
emalenfant.cnc@gmail.com

Secrétaire : **Brigitte Raymond**
DG, École Lucien-Guilbault
b.raymond@lucien-guilbault.ca

Trésorier : **Daniel Trottier**
Ex-DG, Collège Beaubois
d.trottier@usherbrooke.ca

Administrateurs

Cathie Bouchard
DG, Collège Saint-Paul
CBouchard@college-st-paul.qc.ca

Richard Custeau
DG, École secondaire Marcellin-Champagnat
richard.custeau@i-esmc.qc.ca